



# CNPP

CONSEIL NATIONAL  
PROFESSIONNEL DES  
PSYCHOMOTRICIENS

## ENQUÊTE FORMAPRO

- **Objectif de l'enquête :** transmettre à l'ANDPC les besoins de formation des psychomotriciens.
- **Pourquoi ?** Développer les stratégies d'amélioration de la qualité des soins et de la formation professionnelle continue des psychomotriciens.
- **Pour qui ?** Tous les psychomotriciens D.E. ainsi qu'aux personnes détentrices d'une autorisation d'exercice de la profession de psychomotricien, exerçant en France, quelles que soient leurs pratiques.
- **Quand ?** De novembre à mai 2024
- **Comment ?** Questionnaire anonyme en ligne accessible grâce au lien et au QR Code.



<https://forms.office.com/e/hYAVMz1Dm2>

**Nous comptons sur vous pour partager cette enquête à vos collègues psychomotriciens !**

